



LITIGE AVEC LE COMPTABLE EST LE GERANT

Par **mariefrancejbk**, le **22/09/2014** à **07:44**

Bonjour rnrnMa situation est très compliqué Mon époux qui a été mon employeur de 1991 A AVRIL 2014 ma licencié pour inaptitude au travail pour non réaménagement du poste de sous directrice mes fonctions étaient les suivantes : rnrnComptabilité, secrétariat, ressource humaine, commerciale et mètreur c'est une SARL du bâtiment second oeuvre .Sur mon certificat de travail est marqué juste assistante PME PMI rnj'ai demandé qu'il me mettent sous directrice et associé a 50 pour cent ainsi que toutes les attributions de ceux que je faisait le cabinet comptable n'a pas voulu . rnrnJe me suis inscrite au chômage en AVRIL 2014 je suis associée a 50/50 je doit fournir des documents très important au pole emploi depuis 6 mois j'attends les documents DADS de 2012 et 2013 qui ne me sont toujours pas parvenue . les bulletins de salaire sont faux puisque au mois de mars 2013 je suis passée au bout de 3 ans de maladie auprès de la Sécurité sociale et d'une assurance de prévoyance qui complète mon salaire rente invalidité PRO BTP Son cabinet comptable mon fait des salaires comme si j'étais toujours malade normalement malgré les trois années que la CPAM m'avait déjà versé j'ai eu beau téléphoné a la personne du service de la paye elle me disait a chaque fois " avril 2013 vous , je n'ai pas a communiqué avec vous vous n'êtes pas la gérante au revoir madame alors ils ont pas pris en compte que je n'étais plus prise en charge par LA CPAM avec une pension d'handicapé je l'avais dit a mon époux qui n'a pas communiqué les documents de la CPAM a son cabinet comptable il m'on fait des bulletins de salaire comme si j'étais toujours malade ce qui fait qu'il m'ont déclaré 13000 E de salaires alors que c'est uniquement que janvier et février 2013 soit 3000 E net de revenu de la part de l'entreprise et 13000 de revenu de pensions d'invalidité aujourd'hui mon époux a déclaré pour moi 26000 E de salaire avec le comptable il on directement envoyé la feuille d'impôt sans que je la signe a cause de tous ces tracas je risque de perdre ma pension de prévoyance car il vont dire que j'ai trop gagné durant l'année . j'ai écrit au directeur du cabinet comptable il m'a renvoyé mes documents comme quoi je dois

passé par mon époux car je ne suis pas la gérante mais que l'associé mon époux s'en fiche complètement que dois je faire pole emploi et les impôts me dise de saisir les pruds hommes et de ne plus attendre cet situation inextricable ou dois-je passé par les tribunaux puisque le directeur du cabinet comptable veux pas que je communique avec lui et mon époux avec lequel je suis séparé depuis février 2013 il ne veux pas m'écouter Je précise que je suis comptable de métier depuis 1991. De plus en 2013 j'ai eu un accident de la vie "malléole fracture des 2 cotés de la cheville ce qui ma fait aller 15 jours a l'hosto et 5 mois a l'hôpital . Durand mon séjour en maison de repos je lui avait demandé de m'amener mon ordinateur afin de m'occuper .nrnrnQuand il me l'a amené il ma annoncé qu'il avait effacé tous les logiciels de la société et tous les fichiers en PDF ce qui fait qu'il manque des factures non parvenus 50000 E de factures non parvenues puisque elle se trouvait en fichiers PDF il a haké mon code secret et en fait effacé le travail de son associé en avait-IL LE DROIT légalement le comptable me dit c'est normal parce que je me trouvait en arrêt maladie depuis 2010 je rappelle tout de même que c'est mon époux et que malgré ma grave maladie je travaillé gracieusement tous les jours au sein de l'entreprise et je partait aussi voir la clientèle durant mon arrêt maladie de 2010 jusque en début février 2013 date de mon accident de la vie. nrnrnMerci si cela est possible de m'aider